

Rapport du Conseil d'administration

CAMARADES,

Voici, soumis à votre appréciation, le résumé succinct des travaux du Conseil pendant le temps écoulé depuis mai 1925.

Notre effectif, tant à l'atelier social qu'à l'extérieur, s'élève à 480 travailleurs.

Nous avons enregistré la démission du camarade Lucien Hugelé.

Voici les demandes d'inscription en règle avec l'article 9 de nos statuts : Grivotet, Le Pen, Maillard, Génuit (Maurice), Lucain (Paul), Weissebach, Antoine, anciens apprentis; Guillot (Ambroise), Regaudie, Reynaud, Marin, Barathon, Burgevin, Fouquet, Eler (Alfred), ajusteurs.

Ayant accompli le stage d'un an, avec avis favorable de la Commission du travail, voici la liste des camarades que vous aurez à accepter définitivement à l'Association : Brière, Levenès, Gaudier (Henri), Radulescu, Saintrapt, Guingand, Gaillard (Ernest), Chevaux, Baillet, Eler (Félix), Lacroix, Mérour, Chauzenoux, Gaillard (Marcel), Schwing, Mazens, Copine, Moquet, Bouteiller, Kempener, Turquis, Barbat, Huguel, Roussel (Urbain).

Nos camarades Stéphani, Pioger, Granger (Henri), Dandry, Schutz firent valoir leur droit à la retraite.

Par décision d'une assemblée de la Caisse des retraites une pension à titre particulier fut attribuée à la veuve de notre camarade Mougin.

Depuis notre dernière Assemblée nous avons eu à déplorer la perte de bons camarades décédés, tant retraités qu'associés ou auxiliaires.

Les camarades Dubois, Puymartin et Darras, retraités; Barbanchon et Pillas, encore collaborateurs à l'atelier, et, tout récemment le fils de notre ingénieur, Jean Wilhem, auxiliaire attaché à l'un de nos laboratoires.

L'examen de nos travaux accuse une progression très sensible. Le « Privé » assure l'activité de plusieurs équipes.

Pour l'administration des P. T. T. la fabrication et l'installation de multiples extensibles se poursuit sans relâche.

C'est ainsi qu'Arras fut mis en service le 26 mai, Châlons-sur-Marne le 17 juin, Saint-Chamond le 12 août, Agen le 21 octobre.

Montargis et Menton terminés sont en attente, au gré d'une décision administrative.

Nous comptons présenter au contrôle avant la fin de l'année : Bergerac, Voiron et Creil.

En cours d'exécution et commandes : Nevers, Dinard, Thionville, Montereau, Sarreguemines, Guebwiller, Bourges, Narbonne, Moulins, Montrouge, Saint-Ouen, Saint-Cloud.

Diverses autres demandes sont en préparation.

A côté de ces installations nous avons procédé aux extensions de Rouen, de Belfort, de Nancy. Pour cette dernière ville cette première extension sera suivie d'une seconde très importante pour interurbains.

En cours d'exécution les extensions de Mulhouse et de Strasbourg qui seront suivies de celle de Grenoble et, plus tard, de Limoges.

Nous indiquerons encore l'installation d'un multiple aux Affaires étrangères et, presque terminé, celui de la Banque des Pays-Bas.

En portefeuille, de nombreux marchés :

- De mai 1925, 4.000 fiches.
- 38 têtes verticales pour 224 paires.
- 2 lots de 2.000 mobiles B. C. I.
- De juillet, extension de Saint-Briec.
- 9.000 mobiles B. C. I. 1924.
- 20.000 combinés.
- 4.000 appliques murales.
- 4.000 mobiles 1910.
- De septembre, 1.000 fiches à 3 conducteurs.
- 500 clés.

Les machines à percer, différents types d'ondulateurs figurent en bonne place au bilan de notre fabrication.

Le département « Appareils de mesure » entre dans la période des exécutions. Le lent stade des installations, études, mises au point est actuellement terminé.

Ne pouvant plus — en raison d'un rétablissement tardif de sa santé — associer notre bon camarade Leguennan au développement de ce service, c'est avec un nouvel ingénieur, adjoint à M. Vigneron, dont les offices donnent entière satisfaction à tous les intéressés, que nous abordons la première phase des réalisations.

Les difficultés de ravitaillement « Matières » ne pourraient être encore qu'un dernier obstacle à la satisfaction de nos espérances.

L'Association exposait à la Foire de Paris, ainsi qu'à l'Exposition des Arts décoratifs où les travaux de notre Ecole d'apprentissage obtinrent un Diplôme d'honneur.

Outre cette distinction honorifique, nous vous signalons, à destination de notre Œuvre d'éducation professionnelle, la subvention exceptionnelle de 10.000 francs qui doit faciliter le perfectionnement de l'outillage affecté aux besoins de nos jeunes adhérents.

Pendant cette dernière session, le Conseil tint 26 séances ordinaires et 8 extraordinaires.

Soucieux de l'intérêt collectif, tout en laissant la plus complète liberté d'action aux Commissions existantes, notre travail s'effectuait en la plus parfaite harmonie.

Quelques sentences furent appliquées pour manquement à la discipline... pourtant consentie.

Le dispositif financier de l'A. O. P. alimentant de nombreuses affectations, votre Conseil dut surseoir à toutes demandes d'augmentations de salaires susceptibles d'apporter de graves perturbations en son équilibre.

C'est donc, soucieux de notre vitalité, qu'au cours de deux réunions d'atelier nous étudîmes, de concert avec vous, les difficultés présentes où se heurtait notre désir d'apporter une compensation à de légitimes requêtes.

La situation générale exige beaucoup de prudence, et si, devant l'âpreté constante de la concurrence, nous ne pouvons opposer que la résultante de nos efforts consciencieux (résultante souventes fois insuffisante), il nous est interdit momentanément de vous promettre la possibilité de nouveaux mais pourtant nécessaires sacrifices.

C'est nanti de cette franchise que, devant les problèmes à venir, nous examinerons les besoins de notre situation particulière.

Votre sort est le nôtre, et ce ne peut être qu'en d'utiles et saines cohésions où, pratiquant la sage patience de nos aînés, que nous rencontrerons les moyens de lutter avec efficacité contre la rigueur des événements.

LE CONSEIL.